



BULLETIN DE SOUSCRIPTION AUX « FORMATIONS INTERACTIVES ».

Je souscris à : (cocher de 1 à 3 cases)

La formation « **mise à jour des connaissances** »

(indiquez le nombre d'heures multiple de 7 heures) :

→

Réservée aux utilisateurs chevronnés elle vous garantit la réponse à toutes vos questions par rappel de l'un de nos formateurs au plus tard dans la demie heure.

Dans ce type de formation vous posez les questions par le biais habituel. Notre service de formation vous appellera pour vous donner les explications nécessaires et vous recevrez un compte rendu de l'intervention. Jusqu'à concurrence du nombre de jours choisis (7h/jour). Dès que la limite est atteinte vous recevez une convention et une facture de formation équivalente à votre choix.

La formation « **complémentaire** » (7 heures).

Formation adaptée aussi bien aux nouveaux utilisateurs qu'aux anciens, elle vous permet de revoir les thèmes au choix jusqu'à concurrence de 7heures :

Exemples :

Paramétrages PLANICIEL	1 heure
Simulation création de roulements	1 heure
Gestion des remplacements	1 heure
Interprétation des compteurs	1 heure
Gestion du planning	2 heures
La production de donnée	1 heure

Dans ce type de formation vos services prennent contact avec nos formateurs pour convenir d'un rendez-vous. A l'issue de la formation vous recevez un compte rendu. Dès que la limite de 7 heures est atteinte vous recevez la convention et la facture de formation.

Pour des formations en groupe intra établissement nous consulter.

La formation « **à thème** » (7 heures).

Le thème actuel :
Les reports de planning pour 2010
L'arrêté des compteurs
La gestion des reliquats
Les nouveautés

Dans ce type de formation vos services prennent contact avec nos formateurs pour convenir d'un rendez-vous. A l'issue de la formation vous recevez un compte rendu. Dès que la limite de 7 heures est atteinte vous recevez la convention et la facture de formation.

Pour des formations en groupe intra établissement nous consulter

Bien évidemment toute intervention relevant du support technique (anomalie logiciel ou système) ne sera pas imputée sur votre crédit formation.

Toutes ces formations s'appuient sur, l'interactivité téléphonique, sur l'exercice guidé par prise de commande à distance du poste de l'élève, le son et l'image puisque vous « voyez le formateur ».

Le prix de la journée de 7heures de « formation interactive » est fixé en 2010 à **280 €.**

Fait le _____ à _____
Signature et cachet de l'établissement